



Mettre à la disposition des salariés des jardins partagés (jardin d'entreprise).

Favoriser la réflexion autour de la question des déplacements.

Maîtriser et réduire les consommations en énergie et en eau.

Assurer une politique de limitation et de tri raisonnée des déchets.

## ENVIRONNEMENT

Décliner une politique d'achats durable et éco-responsable.

## SOCIÉTAL

Affirmer les valeurs associatives de l'établissement.

## SOCIAL

Comprendre les risques psycho-sociaux pour :  
→ améliorer les conditions de travail  
→ favoriser la qualité de vie au travail

Valoriser la politique et les pratiques non-discriminantes de l'établissement et permettre l'accès à l'emploi pour tous.

Renforcer l'axe communication en lien avec le développement durable.